

2024 restera dans la mémoire de nombreuses personnes, du fait de tous comptes-rendus de conseil municipaux les événements que nous avons vécus dans ces pages, mais vous pouvez les et subis depuis plusieurs mois.

Les conditions climatiques tout d'abord, avec des volumes d'eau pluviale impressionnants jamais atteints depuis de nombreuses années. Même si notre région n'a été que peu impactée, il ne faut pas oublier les inondations et les dégâts occasionnés sur d'autres départements de l'hexagone et également à l'étranger. Malheureusement cette météo très mitigée a largement influencé la saison touristique, avec une baisse de fréquentation sur l'ensemble des territoires.

Il y a également tous ces conflits internationaux et les répercussions ressenties dans notre pays. Ainsi que les mouvements sociaux de cette fin d'année qui vont de l'administration à l'agriculture en passant par l'industrie et l'artisanat.

Une année également très politisée, avec une dissolution de l'Assemblée Nationale suite aux élections européennes. Et un nouveau gouvernement éphémère qui a mis plusieurs semaines à se mettre en place et à prendre ses fonctions. Nous espérons tous une stabilité politique.

Heureusement nous avons vécu quelques grands et beaux événements, avec le passage de la flamme olympique en Vendée et particulièrement proche de chez nous à Fontenay le Comte, suivi des jeux olympiques et les nombreuses médailles remportées par nos athlètes. Plus récemment le départ du Vendée Globe, cette course internationale de bateaux en solitaire, sans escale, autour du monde, suivie par des millions de personnes et qui a un impact positif direct sur notre département.

Une année très particulière se termine, La commission de rédaction de ce bulletin a décidé de ne plus intégrer les retrouver en intégralité sur notre site. Ils sont également à votre disposition pour consultation en mairie.

> La lecture de ce bulletin vous informera sur les différents événements et manifestations qui se sont déroulés sur notre commune tout au long de l'année. Concernant les travaux, la rénovation des remparts va bon train et respecte largement le planning.

> La mise en place de la maison d'assistantes maternelles (MAM) touche à sa fin et va pouvoir ouvrir ses portes dès le début du mois de janvier. Sabine et Meggy accueilleront leurs petits pensionnaires dans un local complètement relooké pour les besoins. Ce nouveau service vient en complément des actions menées pour la petite enfance. Pour les familles intéressées, n'hésitez pas à prendre contact avec elles ou le secrétariat de la

A contrario le projet de rénovation du bâtiment de la mairie prend du retard. Comme vous le savez, nous engageons une mise aux normes de cet ensemble en particulier la salle des fêtes. Suite à l'appel d'offres lancé auprès des entreprises, trois lots parmi les plus importants n'ont pas eu de réponse. Entre autres la maçonnerie, la charpente et l'ascenseur. Nous avons donc dû relancer le marché avec enfin un retour favorable au bout de plusieurs semaines. Mais toutes ces démarches imprévues vont avoir un impact considérable sur notre calendrier prévisionnel des travaux et du coup sur la disponibilité de notre salle très prisée par les Merventais. Un autre sujet important en cette fin d'année, en collaboration avec le

sycodem, nous avons matérialisé des points de collectes de vos bacs à déchets. Ces emplacements sont marqués sur la voirie par des points ronds blancs.

Après une période de mise en place de quelques semaines, les bacs seront collectés uniquement à ces emplacements. Vous devrez donc les déposer la veille de la collecte et les récupérer après le ramassage. A vous de choisir le point le plus proche de votre domicile. Merci de votre compréhension.

J'aurai l'occasion de vous informer plus en détail de l'avancement des projets lors de la cérémonie des vœux du maire qui se déroulera le samedi 11 janvier à 17h30, salle Jean Louis Ripaud.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. Profitez pleinement de ces moments de festivités auprès des vôtres.

> Joël Bobineau Maire de Mervent



# Sommaire

Mot du Maire	page 2
Municipalité	page 3 à 4
Tarifs 2025	page 5
Commission animation	page 6 à 7
Commission communication	page 8
Commission environnement	page 9
Commission tourisme	page 10 à 11
Commission travaux	page 12 à 13
Commission voirie	page 14 à 15

Ecole	page 16
Social	page 17 à 18
Infos	page 19 à 26
Associations Merventaises	page 27 à 37
Base de loisirs	page 38
Carnet 2024	page 39
Ça s'est passé	page 40 à 47
Nouveautés 2024	page 48 à 49
Annuaire des artisans et commerçants page 50 à 51	

### **COMPTES-RENDUS DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le détail des comptes rendus de fin d'année 2023 et de l'année 2024 sont disponibles sur simple demande auprès de la mairie et sur le site internet.

### **17 novembre 2023**

- · Rapport annuel d'activités et des comptes administratifs 2022 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.
- Bâtiments
- Salle des fêtes sous la mairie
- Rénovation des deux salles de classe
- Cabinet d'ostéopathe
- Ancien cabinet médical
- Projet MAM ou crèche
- · Voirie Assainissement
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Réunions « Tourisme »
- Pacte financier et fiscal (attribution de compensation)
- · Rapport annuel 2022 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- Rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration de la SAPL - Année 2022
- Proposition de l'offre promotionnelle « assurance santé pour votre commune » par AXA -Année 2024
- Révision tarifs 2024
- irrécouvrables Créances admission en non-valeur
- Délibérations et questions diverses

### 15 décembre 2023

- · Bâtiments et travaux en cours
- Salle des fêtes sous la mairie
- Restaurant
- Travaux de l'école
- Devis recus concernant les toitures
- Ancien cabinet médical
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Voirie
- Compte-rendu des différentes réunions
- Projet du City-Park

- Projet d'amélioration de la cour de récréation
- USAV
- Convention concernant la réhabilitation des remparts

Municipalité

- Projet de la MAM
- Ancien cabinet médical
- Achat de terrains communaux
- Sycodem:
- Convention de groupement pour la mise en place d'un plan d'action et d'un dispositif de financement des moyens mis en œuvre pour lutter contre les déchets abandonnés.
- Convention pour la pose de pastilles thermocollées sur voie publique
- Salon de coiffure : avis du domaine
- Avis sur le dossier de l'EARL ENTRE LES PONTS de Saint-Maurice-des-Noues
- Délibérations et questions diverses

### 19 ianvier 2024

- Bâtiments et travaux en cours
- Salle des fêtes sous la mairie
- Ancien cabinet médical
- Ecole
- La Grange
- Projet de MAM
- · Lovers
- · Lotissement « Le Clos du Bois »: transfert à la commune des équipements communs
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Attribution de compensation 2024: fixation définitive
- Sydev:
- Contribution annuelle: travaux de maintenance d'éclairage public 2024
- Convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage : lotissement Village du Moulin
- Convention relative aux modalités techniques et financières d'une opération de rénovation d'éclairage : rénovation de l'horloge - Armoire 012 lieu-dit « Les Ouillères »
- Travaux de sécurisation : la Bodinière et la Citardière
- Convention de prestation de services (brovage, lamier, débroussaillage) 2024-2027
- Adhésion à la centrale d'achat de

- Vendée Numérique
- Ouverture par anticipation de crédits en dépenses d'investissement sur le BP 2024 -Commune
- Délibérations et questions diverses

### **16 février 2024**

- Bâtiments et travaux en cours
- Salle des fêtes sous la mairie
- Projet MAM
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Lovers
- Remparts
- Fondation du patrimoine : convention de partenariat (puzzles)
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Dossier sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR)
- Délibérations et questions diverses

### 15 mars 2024

- Bâtiments et travaux en cours
- Salle des fêtes sous la mairie
- Projet MAM
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Lotissements
- Remparts
- Aide « embellissement travaux de façade/toiture»
- Compte-rendu des différentes réunions
- Réunion CoPil
- Rencontre avec la société Elior
- Téléphonie du secrétariat de la mairie
- Réunion d'adioints
- · Vote des subventions
- Droit de Préemption Urbain (D.P.U)
- Délibérations et questions diverses

### 12 avril 2024

- Approbation des comptes de gestion 2023 et des comptes administratifs 2023
- Récapitulatif des indemnités des élus 2023
- Vote des budgets primitifs 2024
- Vote des taux d'imposition 2024 des taxes directes locales

# Municipalité Tarifs 2025

- Suivi des travaux en cours
- Cabinet d'ostéopathe
- Terrasse du restaurant
- Salle des fêtes de la mairie
- Lotissements « Village du Moulin » : déclaration de sous-traitance
- Remparts
- Attribution du marché
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée
- Compte-rendu des différentes réunions
- PLUi
- Assainissement
- Ecole
- MAM
- ONF Schéma d'accueil du massif forestier
- Devis
- · Loyers
- Délibérations et questions diverses
- 17 mai 2024

### Suivi des travaux en cours

- Salle des fêtes sous la mairie
- Lotissement « Le Village du Moulin »- Lotissement « Les Hauts de Mervent »
- Lotissement « Les Hauts du Lac »
- Lotissement « Les Hauts du Lac : - MAM
- IVIAIVI
- Voirie
- Compte-rendu des différentes réunions
- Aire de camping-cars
- Réunions à la Communauté de Communes
- Devis
- CAF: demande d'aide financière à l'investissement
- Effacement des réseaux « les Ouillères » : participation
- Aide financière au titre de « l'embellissement : travaux de façade/toiture »
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Jury d'assises 2025
- Elections européennes du 9 juin 2024 : permanences du bureau de vote
- Délibérations et questions diverses

### 20 iuin 2024

- Suivi des travaux en cours
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Lotissement « Les Hauts de Mervent »
- Lotissement « Les Hauts du Lac »
- Salle des fêtes sous la mairie
- Bâtiment cabinet médical

- 11111
- Travaux de restauration des remparts
- Vente des parcelles cadastrées B 1730, 1731, 1732, 1733 et 1734
- Compte-rendu des différentes réunions
- Commission voirie
- Ecole
- Conférence des maires : PLUi
- SyDEV : sécurisation poste P0071 la Citardière
- Aide financière au titre de « l'embellissement : travaux de façade/toiture »
- Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR)
- Protection sociale complémentaire
- Elections législatives du 30 juin et du 7 juillet 2024 : permanences du bureau de vote
- Délibérations et questions diverses

### 19 juillet 2024

- Suivi des travaux en cours
- Lotissement « Le Village du Moulin »
- Lotissement « Les Hauts de Mervent »
- Lotissement « Le Champ Chaillon » - Salle des fêtes sous la mairie
- Bâtiment cabinet médical
- Batiment car
   Voirie
- MAM
- Compte-rendu des différentes réunions
- Prix de la location des salles à l'association Mervent Tango
- Tarifs des repas de la cantine scolaire et de la garderie
- Contrat des photocopieurs
- Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Puzzles
- Délibérations et questions diverses

### **27 septembre 2024**

- Suivi des travaux et projet en cours
- Cabinet médical
- MAM
- City-park
- Dominarta
- Remparts

- Salle des fêtes sous la mairie
- · Lotissements
- Compte-rendu des différentes réunions
- Projet d'agrandissement du zoo
- Pole de la Forêt
- Présentation du rapport d'activités 2023
- Effacement de réseaux
- Modification des statuts de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée et prise de compétences « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, PLUi » et « création, gestion et exploitation des nouveaux réseaux publics de chaleur sur le territoire de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée »
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- Location salle Jean-Louis RIPAUD: forfait nettoyage
- Délibérations et questions diverses

### 25 octobre 2024

- · Suivi des travaux et projet en cours
- Cabinet médical
- Salle des fêtes de la mairie
- MAM
- Toiture de l'école
- Remplacement de Madame Betty GUERIN/MARTEAU à l'école
- SyDEV
- Lotissements
- · Remparts:
- Maitrise d'œuvre : avenant n°2
- Convention de financement « Airbnb »
   Compte-rendu des différentes réunions
- Commission tourisme
- Label « Villes et villages étoilés »
- Label « Pays d'Art et d'Histoire »
- ONF: schéma d'accueil du massif forestier
- Pôle de la Forêt
- Réunion PLUi
- Réunion future station d'épuration
- Rapport annuel 2023 de Vendée Eau
- Rapport annuel de Vendée Expansion
- Délibérations et questions diverses

### Salle des fêtes sous la Mairie

La salle des fêtes sous la mairie sera en travaux durant le premier semestre 2025.

### Cimetière:

Les cavurnes  · 30 ans  · 50 ans	350€ 450€
Case dans le columbarium  · 15 ans  · 30 ans  · 50 ans	550€ 850€ 1100€
Dispersion des cendres	110€
Concession trentenaire	60€ le m²

90€ le m²

### Salle Jean-Louis Ripaud : Les tarifs de location de la salle

Les tarifs de location de la salle Jean-Louis RIPAUD sont suivants :

	Commune	Hors Commune
Les particuliers  · La journée  · Le lendemain	470€ 130€	650€ 130€
Forfait Chauffage (sur demande) • La journée • Le lendemain	· <del>-</del>	0€ )€
Les associations Une gratuité maintenue pour les associations de la commune	260€	540€
Bal rétro	260€	540€
Les professionnels (traiteurs, restaurateurs)	650€	650€
Les autocaristes	350€	350€

### Accueil périscolaire :

Concession

cinquantenaire

Nombre d'heures de garde par mois et par famille	Tarif horaire
½ heure	0.80€
De 1 à 10 heures	1.45€
De 10.5 à 20 heures	1.25€
De 20.5 à 30 heures	1.15€
De 30.5 à 40 heures	0.95€
Au-delà de 40 heures	0.85€

### **Restauration scolaire:**

Afin de pallier la hausse tarifaire imputée par Elior (restauration scolaire), le Conseil Municipal décide de revaloriser le prix du repas à compter du ler septembre. Les menus sont diffusés sur le site internet de la commune.

Repas régulier enfant	3,65€
Repas occasionnel enfant	4,75€
Repas du personnel – enseignant et intervenant extérieur	4,75€



# Commission Animation

une réussite. En effet, elles ont permis à l'ensemble des Merventais mais aussi des touristes de pouvoir se retrouver, passer un bon moment de partage et de convivialité.



La commission remercie l'ensemble des associations Merventaises qui œuvrent pour apporter du dynamisme dans notre village sur l'ensemble de l'année.

Les animations d'été sur juillet et août ont été proposées dans le parc du château. Ce furent des évènements de qualité et nous tenons également à remercier l'ensemble des artistes présents sur ces festivités estivales. Nous pensons les reconduire pour 2025.

Notre traditionnelle fête de la musique a été un réel succès. Différents groupes de musique et des représentations ont contribué à faire de cette soirée une belle fête sur différents endroits notamment le parc du château, la verrière mais aussi la grange. Il nous sera important de réfléchir sur un nouveau site en 2025 du fait des travaux engagés dans la rénovation de la salle en dessous de la mairie.



Les animations de l'année 2024 ont été de nouveau Le feu d'artifice a été de nouveau une belle réussite avec bons nombres de spectateurs sur l'ensemble du pont. Le spectacle proposé a été de grande qualité. Les animations telles que le concert, le bal populaire, le spectacle des canoës mais aussi la restauration et le bar ont été largement appréciées. 10 associations Merventaises se sont partagées l'ensemble des bénéfices de ces 2 animations. Le conseil municipal les remercie encore pour leur dynamisme et leur implication à bien mener ces deux grandes fêtes.







Octobre rose a été reconduit cette année, avec des nouveautés dans les décorations qui ont permis l'animation de notre village. Un parcours en forêt a été proposé sur une semaine. De nouvelles idées émergent déjà pour 2025.



Les enfants, mais aussi les parents, ont pu bénéficier d'un spectacle offert par la municipalité dans la salle Jean-Louis Ripaud. Un apéritif dinatoire a clôturé la soirée.

# COMMUNICATION WAS COMMUNICATIO

Commission Communication

La commission communication a mis en place des supports de communication pour informer au plus près les Merventais des actualités municipales, de la vie associative et autres informations diverses.

### · Notre édito de printemps et notre bulletin de décembre :

Nous remercions les associations qui ont répondu en envoyant articles et photos et nous les invitons à anticiper au fur et à mesure des évènements, les informations qu'ils souhaitent diffuser.



- Site internet: https://www.mervent.fr



- ville de mervent officiel



- ville de mervent officiel



- Intramuros

Si vous n'avez toujours pas téléchargé l'application, nous vous invitons à le faire pour pouvoir l'explorer.



# L'année 2024 se termine. Nous avons continué à embellir notre village.

Commission Environnement

Tout d'abord, nous avons replanté les parterres de fleurs devant le nouveau cabinet médical mais aussi au niveau du restaurant. Des plantations au niveau du Monument aux Morts ont été réalisées.



Notre traditionnel fleurissement estival a permis l'embellissement de notre village et nous a donné satisfaction.





Des travaux d'engazonnement ont été faits sur le nouveau lotissement. En effet, les voiries sont finalisées et il était nécessaire de terminer les espaces verts. Des plantations seront effectuées cet hiver.

Vous avez dû découvrir un ouvrage bois au niveau de la Croix Meraud. En effet, il s'agit des vestiges d'un bateau qui a été offert à la municipalité. Une association avait exposé cet ouvrage dans le cadre des floralies à la Chabotterie. Le thème retenu était Robinson Crusoé.





# RÉSUMÉ DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA COMMUNE DE MERVENT POUR LA SAISON 2024 :



La saison a été marquée par une météo capricieuse, avec un début difficile, suivi d'une accalmie temporaire mais durant le Championnat d'Europe de football qui n'a pas permis d'accélérer la fréquentation de nos sites touristiques. Les conditions climatiques en juillet sont redevenues instables, ce qui, associé aux Jeux olympiques, a entraîné une baisse de fréquentation touristique de l'ordre de 30% pour ce début de saison 2024. Bien que la fréquentation ait augmenté par la suite, le ciel plus clément n'a pas suffi à compenser les difficultés des prestataires touristiques. En moyenne, une baisse de 17% de fréquentation a été observée sur la commune en 2024, impactant particulièrement les sites de la Base Nautique et de Pierre Brune, puis dans une moindre mesure, le Zoo.

Concernant les hébergements, ceux de qualité ont bénéficié d'une fréquentation plutôt correcte tout de même, alors que les logements de qualité moindre ont souffert d'une baisse. Ceci est révélateur de l'impact économique sur le tourisme, les plus faibles budgets ont moins consommé cette année. De même, les campingcars ont été moins nombreux en raison de la météo.



Les activités extérieures, comme les randonnées et la pêche, ont tout de même bien fonctionné. Les restaurants et commerces du centre-bourg, ainsi que le traiteur, ont connu une diminution de fréquentation, tandis que les restaurants plus anciennement implantés, malgré une saison calme, ont été soutenus par une clientèle d'habitués. La fréquentation a été positive pour les sites historiques, avec un fort intérêt lors des journées du patrimoine, notamment pour le Château de la Citardière.

### LA COMMISSION TOURISME TRAVAILLE ACTUELLEMENT SUR PLUSIEURS PROJETS POUR DÉVELOPPER L'ATTRAIT TOURISTIQUE DE LA COMMUNE :

Le premier projet consiste en une collaboration avec l'ONF pour établir un schéma d'accueil touristique de la forêt. Ce travail s'étalera sur une année et impliquera diverses commissions et un comité de pilotage chargé de compiler les conclusions de multiples réunions. Ces réunions rassembleront toutes les parties prenantes liées à la forêt : associations, utilisateurs de la forêt (comme les ramasseurs de champignons et les pêcheurs), associations sportives, protecteurs de la nature, propriétaires de bois, etc. L'objectif est de redéfinir, pour les cinq prochaines années, les points d'entrée de la forêt, les zones de protection et les aménagements à développer, comme les aires de pique-nique, de nouvelles activités et une signalétique améliorée, tout ceci en tenant compte de la protection de la nature et de l'exploitation forestière.



La Commission Tourisme travaille également sur des liaisons cyclo touristiques entre les communes du «pôle de proximité» appelé pôle de la forêt, regroupant Mervent, Vouvant, Foussais Payré et Bourneau. L'objectif est de créer un parcours cyclable accessible à tous, y compris aux vélos électriques, sous forme d'une boucle reliant toutes les communes et les principaux points d'intérêt touristique, tels que les centres-bourgs et les sites pittoresques. La boucle, d'une longueur de 40 à 50 kilomètres, sera sécurisée et connectée aux autres circuits cyclables comme Vendée Vélo ainsi qu'aux nombreuses pistes existantes.

Enfin, dans le cadre des subventions de la Communauté de communes attribuées à chaque pole de proximité, la Commission Tourisme travaille sur un projet de signalétique commune aux quatre Municipalités du « Pôle de la Forêt ». Un panneau en forme d'arbre, mesurant 2 mètres de haut sur 1,40 mètre de large, sera installé dans chaque commune pour représenter notre territoire. Ce panneau fournira des informations sur le tourisme, les entreprises, les hébergements, la restauration, et des liens vers les activités de randonnée. Il permettra également d'afficher les manifestations locales de chaque commune de manière coordonnée, assurant ainsi que l'information soit identique et disponible simultanément sur les quatre sites. L'objectif est de retenir les touristes sur le territoire autour et dans la Forêt, en les orientant vers les différents pôles d'attractivité de nos communes.

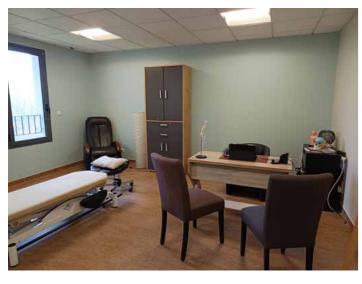


Pour conclure la saison touristique, il apparaît clairement que les objectifs n'ont pas été atteints et que des difficultés importantes ont été rencontrées. En réponse, la mission de la Commission Tourisme est de poursuivre ses efforts pour rendre la commune encore plus attractive pour les touristes. D'autres projets seront développés, notamment en lien avec l'avancement du chantier des Remparts. Une réflexion sera engagée sur les moyens d'attirer les visiteurs en valorisant le patrimoine, par exemple à travers des expositions, des supports historiques, voir des projections, afin de renforcer l'offre touristique de la commune de Mervent.

# Commission Travaux

# La municipalité et en l'occurrence les employés ont effectué de nombreux travaux cette année :

Afin d'aménager Madame Claire Royer dans son nouveau local, les employés ont repeint l'ensemble de son cabinet mais aussi les façades extérieures.



Une terrasse bois a été créée dans le parc du château afin d'accueillir les clients du restaurant « Les Gourmands disent 2... Cécile ». Des aménagements en périphérie ont été réalisés permettant l'accessibilité mais aussi l'esthétisme du site. Le mur du parc a été rabaissé afin de pouvoir créer une ligne de fuite vers la forêt.





Des aménagements ont été effectués sur l'école Maro Vidua et notamment un mini city park. Une plateforme en enrobé a été créée et recouverte d'un gazon synthétique. Des poteaux multi-activités sportives ont été posés. Des jardinières ont été installées afin que les enfants puissent effectuer quelques activités de jardinage. Ils sont ravis de cette réalisation.



Une remise en état de la toiture de l'école à été réalisée ; reste à solutionner les importantes fuites d'eaux des toits plats reliant les nouveaux bâtiments de l'école.

D'importants travaux ont été effectués dans l'ancien cabinet de l'ostéopathe. En effet, la municipalité a repensé l'ensemble de cet espace pour l'accueil d'une MAM. Des modifications de menuiserie intérieure, plomberie, électricité, peinture et revêtement de sol ont été actualisées afin de mettre en conformité ce nouveau service. Une cour fermée avec un recouvrement en gazon synthétique souple a été installé afin de sécuriser les enfants accueillis.







Le projet du city Park a vu le jour cette fin d'année. La localisation dans cet espace vert au-dessus de la salle Jean-Louis Ripaud s'intègre parfaitement pour l'accueillir. Deux animations complémentaires permettent à chaque génération de venir passer un moment agréable dans l'enceinte de cet espace arboré. Des tables de piquenique seront installées pour la période du printemps.

Merci au professionnalisme et à l'implication de nos agents.





### TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE

La commune de Mervent a orienté cette année ses efforts sur la prévention des inondations plutôt que sur le revêtement routier. Les précipitations abondantes et les inondations de l'hiver dernier ont souligné l'importance de mieux canaliser l'eau pour protéger les infrastructures et les habitations. Ainsi, des travaux ont été entrepris pour réaménager les fossés existants et en créer de nouveaux dans certaines zones sensibles.

Ces fossés jouent un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales, permettant de diriger l'eau en excès, et de limiter l'érosion des sols dans les zones en pente. En cas de fortes pluies, ces structures drainantes préviennent les accumulations d'eau qui risqueraient de fragiliser le revêtement routier et les autres infrastructures, tout en réduisant les risques d'inondation pour les riverains.



La commune mène actuellement des études pour identifier d'autres zones critiques nécessitant des aménagements hydrauliques. En raison du relief de Mervent, plusieurs secteurs sont sujets à un écoulement rapide des eaux, aggravé par les pentes naturelles, ce qui nécessite une planification minutieuse pour assurer une gestion optimale des eaux sur tout le territoire.

Nous avions également projeté des réparations et réaménagement de chemins, malheureusement eux, ont été reportés. Les conditions météorologiques de l'année, avec un sol resté humide en continu, n'ont pas permis de mener à bien ces travaux en corrélation avec les disponibilités des entreprises. En effet, pour que les aménagements soient durables, il est crucial que les sols soient suffisamment secs afin de stabiliser les infrastructures sans risque de tassement ou d'affaissement. Ces travaux sont donc en attente d'une période plus favorable pour assurer leur bonne réalisation.



### LE GROS CHANTIER DU MOMENT : LA SIGNALÉTIQUE MERVENTAISE

Le projet de modernisation de la signalétique de Mervent représente un chantier d'envergure pour la commune, visant à remplacer les panneaux d'information vieillissants installés dans les années 90. Avec plus de trente ans d'existence, ces panneaux montrent des signes d'usure, et leur contenu n'est plus représentatif des services et sites actuels, en raison de changements parmi les enseignes et entreprises locales. De ce fait, cette signalétique a perdu en efficacité et uniformité, ce qui rend difficile pour les résidents et visiteurs de s'orienter aisément.







L'objectif de ce projet est de remplacer complètement la signalisation, soit plus de 40 supports et plus de 250 lames signalétiques, avec des installations plus modernes, légères et visuellement harmonisées, facilitant la circulation des usagers le long des deux principaux axes routiers de la commune. Le premier de ces axes arrive de la commune de Bourneau, traverse la forêt et le centre-bourg, puis mène aux Ouillères. Le second axe vient de l'Orbrie, passe par la Balingue, traverse la zone du zoo de Mervent et rejoint également les Ouillères. À partir de là, ces deux voies se rassemblent, permettant d'accéder aux communes voisines : Vouvant, Saint-Maurice-des-Noues et Foussais-Payré. Ces axes sont donc cruciaux pour structurer la signalétique, en dirigeant les usagers non seulement à travers Mervent mais aussi vers le centre bourg peu visible des axes principaux.

La réflexion de cette nouvelle signalétique a débuté il y a environ quatre ans par l'identification des besoins, avec de multiples consultations et réunions impliquant des professionnels du tourisme et des entreprises locales. La phase de prévisualisation, qui a eu lieu le mois dernier, a permis de présenter les concepts proposés aux parties prenantes et de recueillir leurs retours.

D'un point de vue technique, le fournisseur sélectionné a été choisi pour sa capacité à répondre aux exigences de durabilité et de cohérence visuelle. Les panneaux seront en bois noble, notamment en châtaignier, un matériau choisi pour s'intégrer esthétiquement dans l'environnement naturel de Mervent. Chaque panneau respectera une charte graphique spécifique, avec des couleurs alignées au logo de la commune, permettant de catégoriser les lieux d'intérêt selon un code à quatre couleurs. Ce système visuel facilitera l'identification immédiate des organismes, sites touristiques, et infrastructures communales.

L'ancienne signalétique sera démontée durant l'hiver, permettant l'installation des nouveaux panneaux

pour le printemps 2025. Ce projet vise non seulement à améliorer l'accessibilité de la commune mais aussi à renforcer son identité visuelle, tout en offrant aux visiteurs une meilleure orientation et un accueil plus agréable et efficace dans ce cadre naturel unique.



### Notre école s'appelle Maro Vidua.

Il v a trois classes : la classe de TPS-PS-MS (18 élèves) d'Audrey Poulailleau. la classe de GS-CP-CE1 (23 élèves) de la directrice Emmanuelle Logeais et de Morgane Boussat, et la classe de CE2-CM1-CM2 (16 élèves) de Nathalie Deslandes. Il y a aussi Betty, Jennifer, et Denise. Elles s'occupent de la cantine, des élèves, du ménage, de la garderie et aussi du car pour Denise.

Dans l'école, nous avons une bibliothèque gérée par Betty, une salle de motricité, une salle d'arts plastiques, une garderie et un dortoir. Ce sont les élèves de CM1-CM2 qui aident à emmener les petits au dortoir après la cantine.

Dans la cour de récréation, nous avons un babyfoot, une table de ping-pong, un mur d'escalade, des vélos, des trottinettes, un kart, deux marelles et un panier de basket. Depuis cette année, grâce à des gros travaux dans la cour du bas, nous avons un city stade. Nous avons aussi un grand coin d'herbe pour jouer et un grand arbre qui nous fait beaucoup d'ombre quand il fait beau. Le CPE réfléchit à l'achat d'une nouvelle structure et d'un nouveau bac à sable.

Toute l'école travaille autour d'un même thème : les 4 éléments. Nous le découvrons à l'aide de textes documentaires, de romans...

Le 14 novembre, nous avons participé à un cross avec d'autres écoles à Saint Hilaire des Loges. Nous allons aussi à la piscine et nous avons eu une intervention sur la sécurité routière.



Dans chaque classe, nous avons des responsabilités. Nous comptons aussi les jours d'école et le 100ème jour : nous faisons une journée spéciale avec des activités autour du nombre 100. Nous faisons aussi une fête pour le carnaval, avec un défilé déguisé où les parents sont invités. Tous les mois, les enfants, qui ont leur anniversaire dans le mois, préparent un gâteau qui sera dégusté avec toute l'école en fin d'après-midi.

Les classes des GS-CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 ne sont plus en travaux. Elles ont été repeintes. Nous avons de nouveaux meubles dans les classes, dans la garderie, dans la salle d'arts et dans la bibliothèque. Nous avons une très belle école!

Les élèves de CE2-CM1-CM2 pour l'école Maro Vidua







### La Mission Locale aide et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans



C'est une aide gratuite, une écoute pour les jeunes.

aussi une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire.

### Pourquoi venir à la Mission Locale?

Pour travailler son professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches

et l'accès aux droits, l'accès au Nos nouveautés: logement, rencontrer d'autres jeunes, travailler sa mobilité, sa santé, sa vie sociale...

Prenez rendez-vous avec un(e) conseiller(e) au 02.51.51.17.57 pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

### Nos lieux d'accueil et d'écoute

Un lieu près de chez vous avec nos 15 points d'accueil!

Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permet d'avoir une proximité avec tous les jeunes.

### Mission Locale Sud Vendée

47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte 02.51.51.17.57 www.missionlocalesudvendee.fr

- · Dès maintenant : des protections menstruelles et des produits d'hygiènes pour les jeunes de notre territoire qui en ont le besoin
- · Le 7 février : participation au forum de l'Emploi Saison Formation, organisé par Vendée Grand Sud
- · Le 19 février : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur l'Aiguillon la Presqu'île
- · Le 16 avril : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur Luçon
- · Tout au long de l'année, des visites d'entreprises et RDV intérim organisés par la mission locale pour les jeunes

Suivez-nous sur







### **AFFAIRES SOCIALES**

Pour nos aînés, en cas de besoin, les membres de la commission peuvent se déplacer à domicile. Pour cela contacter la Mairie au 02.51.00.20.10

### L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire a pour but d'apporter une aide alimentaire aux personnes et aux familles qui ont des faibles ressources, dans un soucide respect de leur dignité. Pour bénéficier de cette aide, merci de se présenter à la Mairie de son lieu de domicile, muni de ses justificatifs de ressources les plus récents, de sa carte d'identité ou du livret de famille et au besoin d'un justificatif de domicile, d'une attestation récente de la CAF et pour les personnes qui ne sont pas affiliées à la CAF, le dernier avis d'imposition. Si le demandeur remplit les conditions, la mairie délivre une carte d'accès à l'épicerie solidaire où le demandeur pourra s'approvisionner en denrées alimentaires. A chaque passage, il lui sera demandé une participation financière représentant 10% du prix total.

### Adresse:

- 48, Rue de la Croix du Camp à Fontenay le Comte
- · le mardi de 9h à 12h
- · le jeudi de 14h à 17h

### Pour tous renseignement:

CCAS de la Ville de Fontenay le Comte 02.51.53.41.59

### L'HEURE CIVIQUE













PERMIS DE CONSTRUIRE

### TRANSPORT SOLIDAIRE

### À quel tarif?

Pour bénéficier du service « Transport Solidaire », il suffit d'adhérer à l'ODDAS dont le montant est de € € par personne et par an puis de verser une indemnité au chauffeur en fonction du nombre de kilomètres parcourus :

- Forfait de 6€ pour un trajet aller-retour jusqu'à 10 kms
- Le kilomètre supplémentaire est de 0.60€

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du

### Exemples pour un trajet aller-retour

6€ (forfait de 10kms) + 0.60 \* 20kms = 18.00 € St Michel-le-Cloucq <=> Fontenay-le-Comte: 6€ (forfait de 10kms) + 0,60 \* 2kms = 7,20 €



**ODDAS - Centre Social** 25 rue des Cordiers - 85200 Fontenay le Comte Tél : 02 51 69 26 53 - Mail : accueil@oddas.fr

Le « Transport Solidaire »,

comment ça fonctionne?



« Transport Solidaire »

Fontenay Vendée

du Pays de



### Le « Transport solidaire » :

pour améliorer le auotidien, rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.

### Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants du Pays Fontenay-

- Ne disposant pas de moyens de locomotion
- Ne pouvant momentanément ou durablement conduire

### Pour quels déplacements ?

- Les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux rendez-vous personnels, loisirs... sont exclus les trajet pris en charge par l'Assurance maladie.
- La priorité est donnée aux services et commerces lo Les transports se font en accord avec le chauffeur

### Communes référencées Transport Solidaire » Pays Fontenay-Vendée

AUCHAY-SUR-VENDÉE Catherine COTE Marie-Claude TRICHET **BOURNEAU** 06 50 45 80 41 ■ DOIX-LES-FONTAINES Judith SAGOT 02 51 51 92 87 06 83 24 15 11 02 51 53 41 38 02 51 69 26 53

FOUSSAIS-PAYRE 06 14 55 39 83 L'ORBRIE Marvse FALLOURD 06 44 30 93 12 ■ LE LANGON

02 51 52 81 84 ■ LES VELLUIRE-SUR-VENDÉE 06 04 09 76 23 ■ LONGÈVES 06 81 09 99 77

MARSAIS SAINTE RADÉGONDE 06 72 72 92 09 ■ MERVENT Secrétariat Mairie Madame PASCAULT-BRICAUE 02 51 00 20 10

MONTREUIL Agnès BARNAUD 06 89 75 28 44 ■ MOUZEUIL-SAINT-MARTIN 06 31 75 69 09 ■ PÉTOSSE

02 51 87 69 60 02 51 87 77 08

SÉRIGNÉ

Comment réserver ?

ST LAURENT DE-LA-SALLE ST MARTIN DE FRAIGNEAU 06 31 62 52 06 ST MARTIN DES FONTAINES 06 71 13 77 27 ST MICHEL-LE-CLOUCQ ST VALÉRIEN 02 51 87 76 72



02 51 69 18 25

## LES DÉMARCHES **ADMINISTRATIVES**

### Changement de domicile

En cas de changement de domicile, se présenter en mairie

### Dans la commune d'arrivée :

- prévenir de la date d'arrivée et de la nouvelle adresse,
- présenter une pièce d'identité : carte d'identité, livret de famille...,
- prévoir l'inscription sur la liste électorale
- penser à faire modifier l'adresse sur la carte grise
- prévoir l'inscription des enfants à l'école

### Dans la commune de départ :

- prévenir la mairie de la date de départ et de la nouvelle adresse.

### **Obtention d'actes d'État Civil**

S'adresser directement à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès

### Immatriculation des véhicules

Depuis le début de l'année 2017, la quasi-totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation sont accessibles en ligne sur le site de l'ANTS : http://immatriculation. ants.gouv.fr via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont installés à la préfecture, à la sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la Maison de l'Etat (sous-préfecture de Fontenay le Comte).

### Carte Nationale d'identité

Les démarches peuvent être effectuées quel que soit votre lieu d'habitation, dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique (Fontenay-le-Comte, Luçon, Maillezais, Pouzauges, La Châtaigneraie, Saint Michel Le Cloucg, Saint-Hilaire-Des-Loges). Il est obligatoire de prendre rendez-

### Pour une demande de carte d'identité, se munir de :

- 2 photos d'identité identiques et récentes

Infos

- 1 extrait d'acte de naissance en cas de 1ère demande, à demander à la mairie de naissance.
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture eau, EDF, téléphone, quittance de loyer...)
- l'ancienne carte d'identité sécurisée en cas de renouvellement. Le délai de délivrance peut varier selon les demandes, anticipez vos demandes.

En cas de non-présentation (perte ou vol) de la carte nationale d'identité en vue de renouvellement, le demandeur doit s'acquitter de 25 euros sous forme de timbres fiscaux. A contrario, le renouvellement de la carte nationale d'identité demeure gratuit sous réserve de la présentation de l'ancienne carte.

La validité de la carte est de 15 ans pour les majeurs, et 10 ans pour les mineurs.

Prolongation automatique de 5 ans - si vous étiez majeur au moment de la délivrance.

- si votre carte était encore valide au 1er janvier 2014.

### **Passeport**

Vous devrez vous munir des pièces suivantes:

- Timbres fiscaux
- 86€ pour un majeur
- 42€ pour un mineur de 15 ans à 17 ans
- 17€ pour un mineur de moins de 15 ans
- 1 photo d'identité différente de celle de la carte d'identité de moins de 6 mois.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carte d'identité sécurisée
- Une pièce avec photo (ex : permis de conduire, carte vitale, carte de sport...)
- Extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (si modification du nom).

Pour les mineurs : (en plus des pièces ci-dessus)

- Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou séparation (jugement ou attestation)
- Titre d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale.

En carte de perte ou vol, les démarches sont les mêmes que pour une première demande + déclaration de vol (déclaration gendarmerie) ou de perte + timbre fiscal (uniquement pour cartes d'identité) à 25€.

### Le recensement et la journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les ieunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Bulletin communal Mervent - Décembre 2024

# Infos



### **TROTTOIRS ET VOIES PUBLIQUES**

### Entretien

- En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.
- Le désherbage doit être réalisé par l'arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
- Dans le but d'embellir la commune. les habitants sont autorisés à fleurir ou végétaliser leur pied de mur.

### Neige et verglas

En temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, le dégageant autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

### Libre passage

Les riverains ne devront pas gêner le passage des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite en y déposant des matériaux, ordures et ne devront pas non plus y stationner des véhicules.

Les saletés collectées par les riverains lors d'un nettoyage de leur trottoir doivent être ramassées et traitées avec les déchets ménagers. Il est expressément défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs et caniveaux doivent demeurer libres.

### Abandon de déchets sur la voie publique

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit. La commune pourra, lorsque les contrevenants seront identifiés, facturer les frais d'enlèvements.

### Taille de haies

Les haies doivent être taillées à

l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à

ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

### **Poubelles et ordures** ménagères

Les bacs de ramassage ne doivent en aucun cas rester sur les trottoirs plus de 24h.

### **BRUITS DE VOISINAGE**

L'arrêté préfectoral n°22/CAB/399 du 31 mai 2022 définit les règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage:

### Général

Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, de jour comme de nuit, dans un lieu privé ou public, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit du fait d'un tiers, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

### Comportements au domicile

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, effectuées par les particuliers à l'intérieur ou l'extérieurs des bâtiments, tels des travaux de bricolage, de rénovation de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, bétonnières, tronçonneuses...) sont autorisés uniquement aux horaires suivants:

- Du lundi au samedi: de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 - les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par

l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. occupants des locaux d'habitation, de leurs dépendances leurs abords doivent de prendre toutes dispositions pour pas troubler le voisinage ne notamment par l'usage fréquent, intempestifs répétitifs ou d'instruments musique, d'appareils électroménagers et/ ou domestiques (télévision, radio, chaine Hi-Fi, machine à laver, sirène...) ou par la pratique d'activité

Cet arrêté est consultable en mairie ou sur le site de la Préfecture de Vendée

non adaptées à ces lieux.

http://vendee.pref.gouv.fr - vos démarches - thématiques environnement - bruit.

### **CHIENS EN DIVAGATION**

La commune de Mervent a pris un arrêté en septembre 2010 (arrêté consultable en mairie), portant réglementation de la circulation des animaux errants, afin d'éviter leur divagation sur la voie publique. Cet arrêté stipule entre autres :

« - qu'il est expressément défendu de laisser les animaux divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Il est interdit de laisser les animaux fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Les chiens susceptibles d'être dangereux

(chiens de lère et de 2ème catégorie) doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure... »

« - les propriétaires sont tenus d'assurer la propreté des lieux de passage de leurs bêtes et d'y nettoyer les déjections qu'ils y ont laissées.»

Les chiens et les chats errants et tous ceux qui sont trouvés sans surveillance sont conduits à la fourrière intercommunale : Le Hameau Canin de Luçon.

### **USAGE DU FEU**

préfectoral Un arrêté 2023-DRAAF-39 du 05 Juillet 2023 réglemente l'usage du feu sur le département de la Vendée.

J Date de dépôt

L'arrêté est disponible au secrétariat de la mairie ou sur le site de la Préfecture de la Vendée : http:// vendee.pref.gouv.fr – Action de l'Etat - Sécurité publique, civile et routière et transports - Emploi du feu

### Usage du feu

À l'exclusion des propriétaires de terrains, boisés ou non, et de leurs avants droit, il est interdit en tout temps d'allumer ou de porter du feu dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Cette interdiction s'applique en particulier:

- aux barbecues, méchouis, braseros, feux de camp et à toute autre forme de feux:
- au fait de fumer, y compris sur les voies longeant ou traversant les bois et forêts;
- aux activités pyrotechniques :
- aux lanternes volantes ou tout autre dispositif fonctionnant sur le même principe.

### **Brûlage des déchets verts**

Conformément au code l'environnement, le brûlage des déchets verts est interdit en tout temps et à toute personne, sauf l'élimination d'espèces pour envahissantes ou nuisibles pour la santé, soumise à dérogation délivrée par le préfet de département concerné.

### **MITOYENNETÉ**

SÉPARATIONS MITOYENNES plantation d'arbres près du mur mitoyen ou à la limite non

matérialisée

Les règles - En principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.

- À défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être:
- plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur:
- plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres
- Applications des règles

Oate de dépôt

PC

VSIRUIRE

Communication de dépôt

- Lorsque la distance légale n'est pas respectée, le voisin peut exiger que les arbres plantés soient arrachés ou réduits à la hauteur réglementaire, sauf s'il y a eu un titre autorisant cette plantation ou une prescription trentenaire (art.672 du code civil)
- les fruits tombés des branches qui avancent sur la propriété du voisin lui appartiennent.
- le voisin peut exiger que les branches qui avancent sur sa propriété soient coupées.

### Déclaration obligatoire des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé.

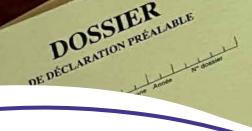
Cette déclaration précise l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits et la ou les périodes prévisionnelles de location. Tout changement concernant éléments d'information fait l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

La liste des meublés est consultable en mairie.

Depuis le 1er juin 2013, les loueurs de chambres d'hôtes, qui proposent des boissons alcoolisées doivent obligatoirement suivre la formation sur les droits et obligations attachés à l'exploitation d'un débit de

boissons ou d'un restaurant adapté à leur activité.

Bulletin communal Mervent - Décembre 2024



# Infos

## **DON DU SANG**

### Lieu de collecte :

Salle des Oeuvres Post Scolaires (OPS) 102 Rue de la République 85200 FONTENAY LE COMTE

### Bénévoles Responsables:

Président, M. Raynald FLEURY Vice-président, M. Guy FAVREAU Secrétaire. M. Denis TRIPOTEAU

### Renseignements:

Tél.: EFS 02 51 44 62 34

### Prise de rendez-vous:

https://dondesang.efs.sante.fr

### Calendrier 2025 Collectes de 15h00 à 19h00

**JANVIER 2025** Jeudi 2 **FEVRIER 2025** Vendredi 28 **MARS 2025** Mardi 4 MAI 2025 Vendredi 2 Mardi 6

**JUILLET 2025** Mercredi 16 Lundi 21

SEPTEMBRE 2025 Lundi 15 Jeudi 25 **NOVEMBRE 2025** 

> Jeudi 20 Mardi 25

### **INFOS DIVERSES**

### **PILES USAGÉES**

Une borne est à votre disposition en mairie pour le dépôt de vos piles usagées.

### **CARTOUCHES D'ENCRE**

Vous pouvez déposer vos cartouches d'encre vides en mairie. La LIGUE contre le CANCER les collecte afin de les recycler et ainsi recueillir des fonds destinés à la recherche, la prévention, l'aide aux malades... tout en protégeant l'environnement.

### **OBJETS TROUVÉS**

Régulièrement, il est apporté au secrétariat de la mairie des objets trouvés dans les rues, sur les parkings, dans les salles et en forêt. Si cela vous arrive de perdre des objets, pensez à venir voir au secrétariat de la mairie.

### **DÉFIBRILLATEUR**

Le défibrillateur est utilisable par tout le monde. Il se situe dans le parc de la Mairie, à l'extérieur de la salle des fêtes, sur le mur se trouvant sous l'escalier qui monte à l'Hôtel de Ville.



### **BIBLIOTHÈQUE ET BOITE À LIVRES**

La bibliothèque est ouverte le jeudi de 14h00 à 15h00 et le samedi de 10h00 à 11h00.

Venez nous rendre visite. Le service est gratuit Les Bénévoles

Permanence de la Bibliothèque pour le premier semestre 2025 (sous réserve de modifications)

Jeudi 09 janvier	Jeudi 24 avril
Samedi 18 janvier	Samedi 03 mai
Jeudi 30 janvier	Jeudi 18 mai
Samedi 08 février	Samedi 24 mai
Jeudi 20 février	Jeudi 05 juin
Samedi 01 mars	Samedi 14 juin
Jeudi 13 mars	Jeudi 26 juin
Samedi 22 mars	Samedi 05 juillet
Jeudi 03 avril	Jeudi 17 juillet
Samedi 12 avril	



La boîte à livres est toujours installée sur la place du Héraut et nous constatons au'un arand nombre de lecteurs l'utilise.

Pour rappel, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. Elle offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

Merci de respecter le matériel et d'en faire bon usage. Bonne lecture à tous.



### LES BRÈVES DU PAYS DE **FONTENAY-LE-COMTE**

### SANTÉ

### Agir pour la santé des habitants du territoire avec le Contrat local de Santé

Face au déclin de la démographie médicale sur notre territoire, la santé est une priorité forte des élus communautaires depuis déjà plusieurs années, dont l'objectif est d'offrir à la population des soins primordiaux pour leur santé et leur bien-être.

### Accompagner l'installation des professionnels de santé

Avec une estimation de 8 000 patients en recherche d'un médecin traitant dans le Pays de Fontenay-Vendée, le Contrat local de Santé et les élus restent activement mobilisés pour l'accueil de nouveaux praticiens et étudiants en santé.

### **ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE (EIM)**

Ouverte en priorité aux habitants des 25 communes membres du Pays de Fontenay-Vendée, l'École propose des pratiques variées, tant individuelles que collectives pour tous les âges. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire!

L'École intercommunale de musique vient aussi à votre rencontre tout au long de l'année en proposant des évènements : détaillé fontenayvendee.fr programme

École Intercommunale de musique 34 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte Contactez-nous au 02 51 53 41 64 eimd.secretariat@fontenayvendee.fr

### **LECTURE PUBLIQUE**

### À bientôt sur le site internet des bibliothèques du territoire

La Communauté de communes coordonne le réseau des bibliothèques municipales. Dès 2025, chaque habitant du territoire pourra, grâce à un site internet dédié, voir tout ce que les bibliothèques du réseau vous proposent. Agenda des animations, réservations et prolongation des prêts en ligne, disponibilité des documents... de nombreux services s'offriront à vous. Grâce à une carte unique, vous pourrez également emprunter des documents dans toutes les bibliothèques du réseau, et ça, gratuitement.

### **ACCUEILS DE LOISIRS**

### Inscriptions 2025!

Date de dépôt

Comme chaque nouvelle année, il est demandé aux familles de renouveler le dossier d'inscription auprès des accueils de loisirs concernés. Pour rappel, chaque famille peut inscrire son enfant au sein de l'accueil de loisirs de son choix. Informations et renseignements des 9 accueils de loisirs\* surlesitewww.fontenayvendee.frdanslapage«Accueilde loisirs » ou directement auprès des équipes d'animation. À noter : Le calendrier des ouvertures du portail famille pour chacune des périodes est accessible sur le site internet www.fontenayvendee.fr Renseignements au 02 51 50 31 79 \*: un nouvel accueil de loisirs « Les Moulins enchantés » a ouvert ses portes en septembre 2024 au 55 avenue Georges-Pompidou à Fontenay-le-Comte.

d'enregistrement PC

PERMIS DE CASTRUIRE

### Campagne de recrutement des animateurs

Les accueils de loisirs recrutent des animateurs Bafa ou équivalent, stagiaire Bafa et non diplômé(e)s à chaque période de vacances et de mercredis.

Attiré(e) métier d'animateur le N'hésite pas à venir rejoindre nos équipes! Pour postuler rien de plus simple... envoie ton CV et ta lettre de motivation au service enfance jeunesse@fontenayvendee.fr jeunesse à En 2025, possibilité d'obtenir des aides de financement pour le Bafa de 250 à 300 €. Plus de renseignements sur www.fontenayvendee.fr ou au 02 51 50 31 79.





### Zoom sur les activités pré-ados

À chaque période de vacances scolaires, deux accueils de loisirs proposent des activités pour les pré-ados :

### - Le club pré-ados du 1000 Pattes à Foussais-Payré (11-15 ans)

Plus d'informations au 02 51 51 49 06 mairie.ej.foussais-payre@orange.fr

- L'espace Juniors à Fontenay-le-Comte (11-13 ans) Plus d'informations au 02 28 00 13 04 alsh.espacejuniors@fontenayvendee.fr

### **RELAI PETITE ENFANCE ITINÉRANT (RPEI)**

Le Relais petite enfance itinérant est un service gratuit et de proximité. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges qui s'adresse aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile). Il itinère sur 24 communes du Pays Fontenay-Vendée et accompagne :

- Les assistants maternels dans le cadre de leurs pratiques professionnelles et les enfants qu'ils accueillent. - Les parents en recherchent d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 3 ans et dans leur rôle de particulier-employeur

verdoyant et propice à la découverte de la nature. La nature sera donc le fil rouge pour toutes les actions du RPEI en 2025 afin de sensibiliser les adultes et les enfants sur les bienfaits de la nature. Contacts RPEI: Ida Gueresse et Noémie Pouhet, animatrices RPEI au 02 51 53 41 08 / 06 72 90 89 80 et à rpei@fontenayvendee.fr

### **HABITAT**

### Aides à la rénovation énergétique du logement

Isolation de combles ou des murs, changement de fenêtres, changement du système de chauffage, conseils en solaire photovoltaïques... Vous avez un projet de rénovation énergétique ? souhaitez bénéficier d'une aide financière ? Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, un conseiller se tient à votre disposition les mercredis matin sur rendez-vous à Fontenay-le-Comte pour étudier gratuitement votre projet et vous permettre de bénéficier de l'accompagnement. Pour prendre rendez-vous, contactez la Communauté de communes Pays de Fontenay Vendée au 02 28 13 07

Aides à l'embellissement de la façade ou de la toiture Vous êtes propriétaire d'un logement dont la façade ou la toiture est dégradée, vous souhaitez effectuer des travaux de ravalement et de réfection, des aides existent. Pour vous accompagner dans vos projets de rénovation

et vous permettre de bénéficier de toutes les aides financières adaptées à votre situation, un conseiller se tient à votre disposition les mercredis matin à Fontenayle-Comte. Contactez-nous au 02 28 13 07 07

### MOBILITÉ

### Transports en commun

Des solutions de transport en commun au quotidien à destination de La Rochesur-Yon, Niort et La Rochelle pour éviter les embouteillages et les difficultés de stationnement :

Horaires et tarifs sur https://aleop.paysdelaloire.fr/

### Accompagnement numérique

Les conseillers numériques du territoire du Pays de Fontenay-Vendée sont à votre disposition pour vous aider à utiliser le numérique dans votre quotidien : utilisation de base d'un outil numérique, navigation sur internet, gestion de votre contenu numérique, gestions des mails, communication avec vos proches, protection de vos appareils, ... Ils peuvent vous accueillir soit sur rendez-vous individuels, soit pendant un atelier collectif. Contactez Teddy Prineau, conseiller numérique du Pays de Fontenay-Vendée au 02 51 50 31 75 / 06 75 Notre environnement nous offre un cadre 05 53 39 - conseillernumerique@fontenayvendee.fr Contactez Nadia Abayez, conseillère numérique de l'Oddas au 02 51 69 26 53 - nadia.a@oddas.fr

### **ENVIRONNEMENT**

### Jusqu'à 300 € d'aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Dans le cadre de son Plan Climat, la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée a décidé d'accorder une aide financière, sous forme de subvention, aux habitants de son territoire qui feront l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie afin de favoriser le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie. Objectif:réduire l'utilisation de l'eau potable, en particulier pendant les périodes de sécheresse ou de restrictions.

L'aide s'élève à :

-50 % du montant d'une cuve aérienne, plafonnée à 100 €;

-50 % du montant d'une cuve enterrée, plafonnée à 300€

Pour faire une demande d'aide, téléchargez et complétez le formulaire

https://www.fontenayvendee.fr/jusqua-300-e-daidepour-lachat-dun-recuperateur-deau-de-pluie/ Puis envoyez le document complété avec les pièces

justificatives demandées à environnement@fontenayvendee.fr

### **ASSAINISSEMENT**

### STOP aux déchets dans le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle! Les dysfonctionnements présents sur les réseaux et dans les stations d'épuration entrainent des dépenses supplémentaires qui sont répercutées sur vos factures assainissement. Il est important de jeter les lingettes, protections hygiéniques et couches dans votre poubelle. Les huiles et produits encrassants doivent quant à eux être évacués à la déchetterie. Ces déchets bouchent les canalisations et les eaux usées pourraient alors remonter dans les habitations. Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie et les désherbants déposés en déchetterie. En effet, leurs molécules, qui restent dans l'eau, contribuent à une pollution directe du milieu naturel.

### Séparer les eaux pluviales des eaux usées

Les eaux pluviales provoquent une surcharge hydraulique dans le réseau des eaux usées et à la station d'épuration entrainant un surcoût lié aux consommations électriques. Les eaux de pluie doivent être gérées à la parcelle. Si les conditions le permettent, elles doivent être récupérées et/ou infiltrées sur le domaine privé (cuve de récupération, puits d'infiltration, drains...).

Enfin, pensez à ne pas vous débarrasser des mégots de cigarettes sur les voies publiques ou dans les grilles avaloirs qui sont directement raccordées aux ruisseaux, rivières et mers... Pour tout renseignement, contactez le service Assainissement au 02 28 13 04 50.

### Assainissement non collectif: contribution financière (demande à faire avant travaux)

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée contribue au financement de la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif. En effet, une somme de 2 000 € peut vous être versée, à condition d'avoir acheté votre habitation avant le 1er janvier 2011, de sélectionner un bureau d'études charté pour la définition de la filière de traitement et de sélectionner une entreprise présentant une garantie décennale pour la réalisation des travaux. Les maisons principales, les locatifs et les entreprises sont éligibles. Seuls les logements secondaires sont exclus. Pour de plus amples informations, contactez le Service Assainissement au 02 28 13 04 50 ou

www.fontenayvendee.fr, rubrique vie quotidienne.

### Notice d'utilisation

de votre réseau Assainissement Collectif

Le réseau d'assainissement collectif permet d'acheminer les eaux usées jusqu'à la station de traitement avant d'être rejetées au milieu naturel. Pour limiter les dysfonctionnements sur le réseau de collecte et à la station d'épuration, voici quelques



### **TOURISME**

### Adoptez le réflexe Office de Tourisme!

Besoin d'une idée de sortie pour le week-end ? Vos petits-enfants arrivent pour les vacances ? Un cadeau de dernière minute ? Pas de panique ! L'Office de Tourisme est là pour vous aider à trouver tout ce qu'il vous faut. Conseils personnalisés, bon plans, billetterie, boutique de produits locaux et originaux... Simplifiez-vous la vie et adoptez le réflexe Office de Tourisme Vendée Grand Sud! Office de Tourisme Vendée Grand Sud - Tél. 02 51 69 44 99 - www.fontenay-vendee-tourisme.com

### **MAIRIE**

2. Chemin des Douves *Tél.*: 02.51.00.20.10 Mail: mairie@mervent.fr Site internet: www.mervent.fr Le secrétariat de la mairie est ouvert au public:

lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 mardi et jeudi de 8h30 à 12h Samedi: permanence des élus de 10h30 à 12h

### L'AGENCE POSTALE

2, Chemin des Douves Tél.: 02.51.00.21.35 HORAIRES D'OUVERTURE : du mardi au vendredi de 13h45 à 16h

Levée de courrier à 15h30 le samedi de 9h00 à 11h15 Levée de courrier à 9h00

### **SERVICES DE SANTÉ** CABINET MÉDICAL

Docteur Mathias LORDIER Docteur Gabriela GHIOCA 2 rue de la Chapelle Tél.: 02.28.13.94.21

### CABINET D'OSTEOPATHIE

Mme Claire ROYER 9 Place du Héraut Tél.: 02.44.37.51.60 ou contact@claireroyerosteo.com Consultations sur rendez-vous

### CABINET DE KINESITHERAPIE

M Eliseo GAGO 1 Chemin des Douves Tél.: 06.82.39.66.05

### TAXI

Transport de malades, assis, hospitalisation Taxi Dany SPENNATO 90, Route de la Bironnière Tél.: 02.51.00.20.34 ou 06.14.65.34.59

### **CABINET D'INFIRMIERS**

Foussais-Payré: 66 Rue François Laurent - 02.51.51.42.31 Vouvant: 3 Rue du Vivier - 02.51.00.82.56

### **LISTES DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES ET ASSISTANTES FAMILIALES**

### ACCUEIL A TITRE NON **PERMANENT: JOURNÉE MOINS DE 18 ANS**

Mme Camille DEGRÉ 12. Saint-Thomas Tél.: 06.27.58.18.48

Mme Amélie BERTRAND 17 bis Saint Thomas Tél.: 06.20.50.57.40

### **ASSISTANTE FAMILIALE**

Mme Florence CHAUVET 86. Rue de la Citardière

### **MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES « LES LOUPIOTS DE LA FORËT »**

Mme PRÉZEAU Meggy Mme CHABOT Sabine 2 Place du Hérault Mail.: mammervent85@gmail.com Le numéro de téléphone sera communiqué lors de l'ouverture de la MAM.

### **CORRESPONDANTE OUEST FRANCE**

Vous pouvez contacter Madame DUPONT Elodie au 06.66.54.16.34 ou par mail à :

e.dupont.traduction@gmail.com

### **GENDARMERIE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES**

74 Rue Antoine Cardin 85240 SAINT HILAIRE DES LOGES

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC: le lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EST ASSURÉ 24H/24:

- Le 17
- Brigade de St-Hilaire-des-Loges: 02.51.52.10.05
- Brigade de Maillezais : 02.51.00.70.06

### PAROISSE SAINTE CLAIRE DE **FONTENAY-LE-COMTE**

Notre Prêtre Doyen est le père Carl Bassompière qui célèbre une messe par mois. Pour tous renseignements contacter la permanence de la maison paroissiale située au 25 rue Saint-Nicolas à Fontenay Le Comte. Téléphone 02.51.69.04.16

### **ASSISTANTE SOCIALE ET** INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE L'ASSISTANTE SOCIALE DU **SECTEUR**

Contacter la Maison des Solidarités et de la Famille 9 Rue de L'Ouillette 85200 FONTENAY LE COMTE Tél.: 02.51.53.67.00

Permanence sur rendez-vous au Centre Médico-Social

### Permanence à Foussais à la Mairie sur rendez-vous au 02.51.53.67.00:

- Les 1er et 3ème mardis de chaque mois, entre 14h00 et 17h00.

### L'INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET **INFANTILE DU SECTEUR**

Madame GIRAUD Centre Médico-Social 3, Place du Dr Gaborit 85120 LA CHATAIGNERAIE Tél.: 02.51.53.67.67

### **ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE** ASSOCIATION ADMR DE **FOUSSAIS-PAYRÉ**

Pour tous renseignement, contacter le 02.52.61.45.68

### AIDES FAMILIALES

Responsable:

Madame Jeanne-Marie QUELEN Tél.: 02.51.00.26.76

## L'ASSOCIATION DES MUSICIENS AMATEURS (AMA) **VENDÉE-ATLANTIQUE**

L'AMA accueille tout musicien amateur du Grand Ouest.

### L'Association a pour but :

- de réunir, de manière très conviviale, des amateurs de tout niveau pour jouer ensemble de la musique classique ou du jazz.
- d'organiser des concerts publics gratuits en faveur d'œuvre caritatives. A cet effet. l'Association a fait l'acquisition d'un piano numérique. aisément transportable.

Des réunions musicales chez les uns ou les autres.

L'AMA-Vendée Atlantique est affiliée à la fédération Nationale des AMA qui regroupe une vingtaine d'associations de ce type en France (site : www.ffama.fr) et organise des rencontres nationales.

Vous chantez, jouez d'un instrument, vous souhaitez pratiquer votre instrument ou chanter au sein d'un ensemble (duo, trio, etc.), Vous aimez pratiquer la musique ensemble, Vous cherchez des partenaires...

**REJOIGNEZ NOUS!** 

### CONTACT

**\** 06 95 50 45 93

□ amavendat@yahoo.fr

https://www.association-des-musiciens-amateurs-vendee-atlantique.fr/





### L'ESPOIR MERVENTAIS PETANQUE

Cette année pas de qualifié pour les championnats de région, en doublette vétérans.

L'équipe AUGER JEAN-CLAUDE ET SAILLY GILLES perdent en 1/2 finale du championnat de VENDEE.

Pour les concours officiels, nous avons reçu:

- · 779 ioueurs et ioueuses.
- · 336 joueurs pour le régional,
- · 106 joueuses pour le régional féminin,
- ·140 joueurs et joueuses pour le concours seniors,
- · 171 joueurs et joueuses pour le vétéran,

Pour les concours ouverts à tous nous avons accueilli 402 personnes sur nos terrains de pruneau.

Il n'y aura plus de régional en juillet car nous n'avons plus d'arbitre. Les frais d'arbitrages ne sont plus remboursés et c'est plus de 600 € pour les 2 jours, de plus, plusieurs sponsors n'ont pas suivi cette année.

Un nouveau bureau a été élu à L'Assemblée Générale du club le 09 novembre 2024.

Le loto du club a eu lieu le 15 décembre 2024 à 14h30.

Le club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



CONTACT \ 02 51 00 07 91



### SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MERVENT

Au seuil de cette année, les membres de la société de chasse de Mervent vous présentent leurs meilleurs voeux. Que cette année 2025 vous apporte bonheur, santé et réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

La société compte pour cette année, 21 chasseurs qui s'efforcent de gérer au mieux les nuisibles et le gibier sur le territoire de Mervent et ces voeux sont pour nous l'occasion de remercier tous les propriétaires qui accordent le droit de chasse et de leur rappeler que nous sommes à leur disposition, ainsi qu'à celle de tous les habitants de notre commune en cas de dégâts commis par les animaux classés nuisibles.

En effet, de plus en plus de dommages agricoles imputés aux sangliers sont constatés, en tête des cultures touchées : les maïs. Des battues sont organisées par la société pour pallier à ces problèmes dans le respect de la biodiversité.

Rappelons que la chasse est très importante pour la gestion de l'espèce sauvage (sangliers, chevreuils, lapins, etc...), évitant une prolifération incontrôlable de ces animaux qui pourrait s'avérer compliqué pour l'Homme.



Cette année encore, la société de chasse de Mervent, en collaboration avec la société de Foussais-Payré, a organisé son traditionnel sanglier à la broche le samedi 6 juillet 2024 où plus de 180 convives ont dégusté ce bon repas. Faire perdurer amitié et convivialité au sein de notre société, telle est la volonté de ces membres.

Et nous vous donnons, dès à présent, rendez-vous le samedi 5 juillet 2025 pour notre futur repas du sanglier à la broche.

BONNE ANNÉE 2025 !!!!!!

CONTACT **\ 06 35 30 06 76** 

## THÉÂTRE MERVENTAIS



Et c'est reparti, pour cette 3è année, les actrices et acteurs du théâtre Merventais ont joué leur nouvelle pièce

« A I hôtel enc' hanté » d ' Olivier Tourancheau, qui, a assisté à une représentation.

Cette année un don fut donné à l' ACLMSV85 Mucoviscidose de la Chataigneraie (le coprésident et une partie du bureau sont à gauche sur la photo (lien asso : aclmsv85@ hotmail.fr).

CONTACT **CONTACT**CONTACT

CONTACT

### **CLUB DES AINÉS**



Tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30, un petit groupe se retrouve dans une salle de la mairie, pour jouer aux cartes, au scrabble ou autres jeux.

Nous souhaiterions vivement que d'autres personnes de Mervent, viennent nous rejoindre. Vous y serez les bienvenus.

Le club vous adresse ses meilleurs vœux 2025.

### LA MAISON DES AMIS DE LA FORÊT

L'association créée en 1979, a pour mission de transmettre la connaissance de la forêt de Mervent-Vouvant, sa faune, sa flore, son histoire, son exploitation, sa protection mais aussi de faire connaître les métiers du bois d'hier et d'aujourd'hui.

La Maison des Amis de la Forêt se veut un lieu de rencontre, d'échange et de transmission pour les amoureux de la forêt, plus particulièrement celle de Mervent-Vouvant, mais aussi pour les professionnels du bois, connaisseurs désireux de partager leur savoir-faire au service de la préservation et de la valorisation de ce milieu naturel.

Depuis l'an dernier, un nouveau souffle anime la Maison des Amis de la Forêt sous l'impulsion d'un nouveau bureau et de nouveaux membres actifs. Ainsi, 2024 a été riche en activités: mise en valeur des collections, mise en place de permanences les Mercredis, accueil de groupes, portes ouvertes et participation au «Festival des Nuits des Forêts» (reconduite en 2025).

Cette année, l'association des Amis de la Forêt vous invite en mars à fêter la Mi-Carême, perpétuant ainsi la tradition des forestiers qui se rassemblaient pour un repas au terme de la saison de coupe de bois.

À partir du 16 avril, l'écomusée ouvrira ses portes tous les troisièmes mercredis du mois de 10h à 18h et proposera des ateliers et/ou animations pour petits et grands. Retrouvez-nous sur internet et les réseaux sociaux pour ne rien manquer de notre actualité!

Nous espérons vous voir nombreux en 2025 pour découvrir ou redécouvrir l'écomusée, participer aux temps forts et pourquoi pas rejoindre notre chaleureuse équipe des Amis de la Forêt.

En attendant, passez de belles fêtes de fin d'année!



### CONTACT

**\** 06 66 34 75 85

⊠ maisondesamisdelaforet@gmail.com

♀ 127 route de la Bironnière, la Jamonière 85200 Mervent

La Maison des Amis de la Forêt



# ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS – CATM – OPEX – SYMPATHISANTS



Notre association d'anciens combattants assure une mission patriotique en participant au devoir national de mémoire envers ceux et celles qui ont combattu, souffert et donné leur vie pour notre pays.

8 mai : Cérémonie à l'église et au Monument aux Morts avec la présence de la Municipalité. Message de Monsieur le Maire ensuite lecture par des enfants de l'école de texte de notre association nationale. Vin d'honneur offert par la Mairie.

**18 août :** A la Stèle de la Cornelière en présence de Monsieur le Maire, Monsieur le député Pierre HENRIET, Monsieur le conseiller départemental Stéphane GUILLON et autres représentants, 30 porte-drapeaux et une bonne assistance... Retour au bourg pour un dépôt de gerbe. Vin d'honneur offert par la commune.

### CONTACT

**CHAIGNEAU Yves:** 02 51 00 20 32 **BOUCHER Guy:** 02 51 00 20 98 **RIVASSEAU Guy Pôl:** 02 51 00 00 06

Nous lançons un appel à tous les citoyens et citoyennes de notre commune pour adhérer à notre association à titre de « Sympathisants » afin de perpétuer à nos côtés ce devoir de « mémoire » à l'égard de ceux et celles qui se sont sacrifiés pour la France.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements Meilleurs vœux pour 2025.

Le Bureau

### **COUNTRY DANCE MERVENT**



Notre club de danse country entame sa sixième saison d'activité.

Les cours ont lieu les lundis soirs: de 18h30 à 19h30 pour le cours débutants; de 19h30 à 20h30 pour le cours novices; de 20 h30 à 21h30 pour le cours intermédiaires.

Un cours de révision tous niveaux a lieu les mercredis soirs de 18h30 à 20h30 à partir du mois de novembre.

Les cours ont lieu à la mairie, salle du 1er étage. Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année et profiter de 3 cours d'essai gratuits qui vous permettent d'essayer l'activité.

Le Country Dance Mervent était présent à la Fête de la Musique avec des démonstrations et initiations, ainsi que pour 3 spectacles de l'été dans le parc de la mairie.

Certaines adhérentes participent à la Joséphine au bénéfice d'Octobre Rose et nous nous retrouvons plusieurs fois dans l'année pour des moments conviviaux : barbecue, piquenique, randonnée.

Vous trouverez des informations sur les cours et des vidéos des danses travaillées sur notre page Facebook.



### CONTACT

- **\** 06 07 85 90 20 / 06 30 59 64 05
- ⊠ countrydancemervent@gmail.com
- @countrydancemervent.wixsite.com/monsite
- **1** Karine Countrydancemervent

### **CPE ÉCOLE MARO VIDUA**

### **CALENDRIER 2024/2025**

30 Octobre 2024 : Vente de Jus de pomme Décembre 2024 : Vente de sapins de Noël Décembre 2024 : Vente de madeleine bijoux 20 Décembre 2024 : Fête de Noël 4 Avril 2025 : Carnaval 22 Juin 2025 : Fête de l'école avec repas

Collecte papiers : Tous les les les samedis de chaque mois de 10h à 12h à la Maisonnette

### MEMBRES DU BUREAU

Président : Willy BATY

Vice-président: Freddy MARTIN
Trésorière: Audrey LEAU
Vice-trésorière: Elodie DUPONT
Secrétaire: Yohan GUILLEMET
Vice-secrétaire: Patricia GACHET
Communication: Oxanna GRIMAULT
Autres membres: Nicolas JEANYOINE

Autres membres: Nicolas JEANVOINE, Olivier METAIS, Charly BOBINEAU, Nicolas TURPEAU, Jérôme GACHET, Christelle DELAMOTTE,

Camille GICQUEL

### **BUT DES MANIFESTATIONS**

Nous vous rappelons que toutes ces manifestations ont pour but d'aider au financement :

- Des activités pédagogiques
- Futur achat d'une nouvelle structure de jeux pour la cour de récréation
- Des trajets en car (sorties scolaire)
- De la fête de Noël avec la mairie
- Des jeux pour les classes ou cour de récréation
- D'abonnement de revues et magazines pour différentes classes
- De divers autres éléments permettant d'améliorer le quotidien de nos enfants

### CONTACT

**\** 06 79 04 06 88

⊠ marovidua@gmail.com

CPE Ecole Maro Vidua



En cette nouvelle année scolaire, le Comité des Parents d'Élèves a élu son nouveau bureau. Nous tenions à grandement remercier Claudie RAGOT, Morane CHAIGNEAU et Élodie RAINARD, membres sortantes, pour toute leur implication pendant plusieurs années auprès du CPE.

Nous renouvelons cette année l'opération collecte papiers. En conséquence, nous vous sollicitons afin de conserver toutes vos publicités, magazines, papiers pour venir les déposer les lers samedis de chaque mois à la Maisonette de 10h à 12h.

Comme les années précédentes, nous réaliserons diverses autres manifestations pour lesquelles nous vous invitons à participer ainsi que tous vos proches. Merci à ceux ayant déjà répondu présents aux ventes de ce début d'année scolaire (jus de pommes, sapins de Noel, madeleines Bijou...), et nous espérons vous trouver toujours plus nombreux pour celles à venir!

Nous comptons sur votre aide et/ou votre présence, afin de passer des moments conviviaux dans le seul but d'améliorer le quotidien et l'épanouissement de nos enfants.

Nous tenions également à remercier la municipalité pour son aide matérielle et financière ainsi que pour le réaménagement et la création d'un espace ludique et sportif dans la cour de récréation pour les enfants de l'école.

Dans l'attente de vous voir, nous vous adressons nos voeux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui commence, qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et tous vos désirs.

Les membres du CPE



### **GYM «LA DÉTENTE»**

Le club de gym «la Détente» a fait sa rentrée en septembre mais il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année, un tarif dégressif est appliqué dès Janvier.

Les cours ont lieu dans une salle de la Mairie

### Jours et horaires des cours dispensés par Odile, animatrice diplômée FFEPGV

- MARDI: 19h à 20h et 20h30 à 21h30 séances dynamiques et variées ou Pilates

- VENDREDI: 9h25 à 10h25 séances dynamiques et variées au rythme personnalisé

2 séances «découverte» sont offertes au cours de la saison

L'activité « Acti'marche» encadrée par Odile et d'une durée d'1 h a lieu chaque MERCREDI à 18h de Septembre à fin Octobre puis reprend début Mars à fin Juin

Départ au parking du Chêne Tord



N'hésitez pas à venir découvrir ces activités, préserver son capital santé c'est primordial!

> CONTACT 06 79 84 30 88 06 25 20 93 36



### **RANDO-MERVENTAISE**

Comme vous le savez, la Rando-Merventaise 2024 n'a pas eu lieu, à cause des intempéries.

Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant, le Dimanche 15 Juin 2025, sur nos circuits marche et VTT.

Pour cette nouvelle manifestation, nous comptons bien sûr, sur tous nos bénévoles habituels.

Si de nouvelles personnes veulent se joindre à nous, nous les accueillerons avec plaisir au sein de notre équipe ou de notre bureau,

Bonne et heureuse année 2025

### CONTACT

02 51 00 23 47

⊠ merventaise.rando@orange.fr

http://rando-merventaise.e-monsite.com

### LES MURAILLES DE MAIREVENTI



L'association les Murailles de Maireventi est régie par la Loi 1901 et déclarée en sous-préfecture, le 28 septembre 2012.

Son activité depuis 2013 est la création et l'organisation de rendez-vous culturels pour la mise en valeur patrimoniale du site des remparts et autres animations diverses avec des artistes et conférenciers.

Cet été, Marie-Gabrielle Giroire a animé le dimanche 21 juillet et le dimanche 25 août 2024, une lecture musicale sur le thème de la Louve de Mervent, roman de Michel Ragon en hommage au centenaire de la naissance de l'écrivain. Le dimanche 18 août 2024 en l'église Saint-Médard de Mervent, Manon Bouthiaux, chanteuse et Michel Duvet, pianiste ont offert au public présent, un superbe concert en hommage aux artistes de la chanson française et internationale.

Merci aux 71 donateurs qui ont permis de récolter 3 045 € de dons qui se rajoutent au montant globalisé des autres dons qui s'élèvent à 49 525 €.



### CONTACT

**\** 07 80 33 31 15

⊠stephroyer85@gmail.com **1** Les Murailles de Maireventi



La mobilisation continue avec la vente du livret photos « Entre la Mère et le Vent » ainsi que la vente des puzzles de 500 pièces, « Les remparts de Mervent ».



### **NAUTISME FONTENAY MERVENT**

L'Automne 2024 du NFM

Beaucoup de nouveautés pour la rentrée. On en parlait depuis quelque temps, c'est parti!

Le NFM démarre l'activité de voile radio commandée (RC) avec la mise en place d'une école de voile RC sous la houlette de Stéphane, un ancien du club qui revient dans la région.

Cela a débuté avec une participation au forum des associations.

L'objectif est de permettre aux membres de faire de la voile en toute simplicité et sans se mouiller avec des voiliers radio commandés mis à disposition. Le Dragon Force 65 est un voilier monotype qui permettra à toutes et tous de faire de la voile avec les mêmes bases. Au programme, l'apprentissage de la voile sur 3 axes, montage et réglage du bateau, règles de navigation et tactique de course. Deux séances de navigation sont prévues chaque mois avec une partie théorique et de la pratique. Le club organisera une régate le dimanche 15 décembre. N'hésitez pas à venir nous voir et nous contacter pour essayer les bateaux.

La saison de régate a été particulièrement dense et les compétitions s'enchainent après la trêve estivale.

Aubert en plus du Finn Ouest Tour a participé aus Championnats de France, d'Angleterre et de Suisse. A suivre les Championnats d'Europe.

Comme chaque année, Daniel a le bonheur de participer aux fameuses Voiles de St-Tropez.

14 et 15 septembre 2024	Finn Ouest Tour	Saint-Malo
28 et 29 septembre 2024	Ligue	
28 et 29 septembre 2024	Finn Ouest Tour	Carnac
05 et 06 octobre 2024	Finn Coq	CV Centre
12 octobre 2024	Criterium Départemental	Noirmoutier
12 et 13 octobre 2024	Inter Ligue	Saint-Quay
12 et 13 octobre 2024	Mémorial Lefoerf	Soccoa
19 au 25 octobre 2024	Finn European Open / Masters	Cannes
01 au 03 novembre 2024	Grand Prix de l'Armistice	Maubuisson
9 au 11 novembre 2024	Championnat Atlantique	
16 novembre 2024	Criterium Départemental	Saint-Hilaire
15 décembre 2024	Régate Open VRC	Mervent
21 décembre 2024	Assemblée Générale	Mervent
16 au 20 juin 2025	Finn World Masters	Medemblik, Hollande
Aout 2025	Finn European Open / Masters Naples	
31 aout au 07 septembre	Finn Gold Cup	Cascais, Portugal
Janvier ou février 2026	Finn World Masters	Brisbane, Australie
Janvier ou février 2026	Finn Gold Cup	Brisbane, Australie







### CONTACT 02 51 51 46 45

≥ elyd@orange.fr http://nfm.clubeo.com

### **PERRURE EN FÊTE**

L'association Perrure en Fête a pour objectif de valoriser les initiatives locales et de créer du lien entre les générations.

Elle organise différents évènements:

Contre vent et pluie, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour les 20 ans de Perrure en fête et vous avez été au rendez-vous dans un nouveau cadre (parc de la Mairie) et sous une météo peu clémente. Un chouette temps fort riche en prestations et émotions.



Pour le côté décalé et pour le petit défi rigolo, nous avons pour la première fois participé à une course de caisse à savon!

Notre soirée culturelle de l'automne a fait le plein. Jérôme Aubineau et le groupe amateurs de la Fabrique des Echos ont transporté, petits et grands, dans des aventures extraordinaires, avec poésie et humour.

Depuis 2 ans nous avons constitué un atelier «Les petits jardiniers» : des jardiniers bénévoles vont chaque semaine chez des enfants qui accompagnés de leurs parents apprennent à jardiner. Des rendezvous intergénérationnels autour du jardin potager; un échange de savoirs faire «aux petits oignons»! Pour plus d'informations, contactez-nous.

Sous l'impulsion d'un membre de l'asso, cette année on voit se développer des échanges intergénérationnels autour de la prise de vue photographique. Maniement de l'appareil, sortie à thème, logiciel de traitement d'images... Peut-être aurons-nous le droit à une première expo en mai. Ouvert aux néophytes à partir de 12 ans accompagnés d'un adulte toujours dans l'idée de tisser des liens. Rencontrons-nous!

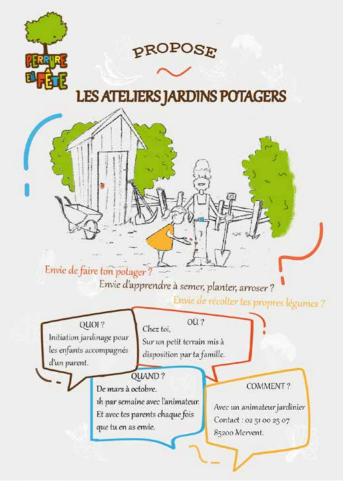
Fort de ces manifestations, nous continuons nos temps de rencontres pour vous confectionner et mettre en place des événements sur 2025 avec en ligne de mire la prochaine édition de Perrure en fête. Rendez-vous le dimanche 4 mai.

Vous voulez nous rejoindre...être acteur de ces belles journées, vous désirez vous investir au sein de l'association? Faites-le nous savoir, toute participation est la bienvenue, à un rythme adapté à chacun!

D'ici là passez de très belles fêtes de fin d'année.

Perrure en Fête









## **VENDÉE ART ET MUSIQUE**

Notre association a pour but de donner des concerts ou bien des conférences dans des lieux chargés d'histoire. Notre concert a été dédié à la fondation « Aide à l'Eglise en Détresse », la quête était au profit des Chétiens de Terre Sainte. Il a eu lieu dans l'église N.-N. Des Collines aux Epesses le Samedi 14 Décembre à 15.00h Nous pouvons donner des concerts à la demande de la mairie.







### CONTACT

06 95 50 45 93

□ vendee\_art.etmusique@yahoo.com

https://vendee-art-et-musique.webador.fr

### **LES AMIS DU SAINT-LOUIS**



CONTACT **\** 06 95 51 80 41 ≥ lesamisdusaintlouis@outlook.fr

L'association a organisé pour la deuxième fois un concert de trompes, cette fois-ci à saint Pierre du chemin.

Nous avons réussi à réunir un peu plus de 250 personnes pour venir écouter l'écho de chanteloup, champion international de sociétés 2022, ainsi que 2 champions de France 2024.



### LES ASSOCIATIONS MERVENTAISES

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE
Association des Amis du Saint-Louis	Mme Sylvie HAYE	06 95 51 80 41
Association des Anciens Combattants (AFN)	M Yves CHAIGNEAU	02 51 00 20 32
Association des musiciens amateurs Vendée-Atlantique	Mme Christine SESBOUÉ	06 95 50 45 93
La Chasse Merventaise	M Nicolas MATHÉ	06 35 30 06 76
Comité de Parents d'Elèves	M Willy BATY	06 79 04 06 88
Country Dance Mervent	Mme Karine MONNIN	06 07 85 90 20
Espoir Merventais Pétanque	M. Gilles SAILLY	02 51 00 07 91
Gymnastique Volontaire « la Détente »	Mme Annie BOBINEAU	06 79 84 30 88
Les Murailles de Maireventi	Mme Stéphanie ROYER	07 80 33 31 15
Association Maison des Amis de la Forêt	Mme Jessica BÉGARD	06 95 05 98 36
Margouillat 9.7.4	Mme Jeanine TOUTIN	02 51 00 81 96
Nautisme Fontenay-Mervent	M Eric LEROUGE	02 51 51 46 45
Pas de Pneus Dans Mon Eau	M Christophe MOREAU	02 51 00 08 46
Perrure en Fête	Mme Marie-Hélène BERNARD	02 51 00 25 07
Rando Merventaise	M. Laurent GERAY	02 51 00 23 47
Le Théâtre Merventais	M. René-Pierre LARGETEAU	06 31 75 11 35
Association Vendée Art et Musique	Mme Christine SESBOUÉ	06 95 50 45 93

# Loisirs

**BASE DE LOISIRS DE MERVENT** 

« Nautisme et Plein-Air »

Bilan de l'année 2024



La Base de Loisirs du Pays de Fontenay-Vendée a pour vocation d'accueillir tous les publics pour pratiquer des activités de pleine nature en location ou encadrées dans le massif forestier et sur le lac de Mervent. La Base de Loisirs propose également un gîte de groupe de 36 places. Au plus fort de la saison estivale, une équipe de 7 agents est mobilisée pour le bon fonctionnement du site.

### La base de loisirs a une vocation touristique sur le territoire :

La base de loisirs a accueilli 15000 personnes cette année. Elle propose le canoë-kayak, le paddle, les bateaux électriques, pour le nautisme, le V.T.T., l'escalade, les parcours d'orientation et le tir à l'arc pour le plein-air. Une grosse partie des activités encadrées ou de location se déroule à la belle saison de Mars à Novembre.

### Points marquants de l'année :

La météo a été un frein pour la fréquentation du public en hors saison (Mai/Juin et Septembre). Paradoxalement, nous avons accueilli plus d'écoles et d'accueils de loisirs cette année. De nombreuses structures ont choisi le sport come thématique, avec l'engouement autour des Jeux

Durant l'été, la fréquentation du public a été bien plus importante en Août qu'en Juillet.

Olympiques.



Vendee\_mervent\_2023\_@simonbourcier\_061



Vendee\_mervent\_2023\_@simonbourcier\_061

### **NAISSANCES**

FERGUSON Austin	21 décembre 2023
BEAUJAULT Alix	29 décembre 2023
GUETAT Léonore	13 janvier 2024
DE JESUS PEREIRA Micaéla	15 janvier 2024
GUERRAB Mia	05 mars 2024
GRAVELEAU Madeleine	29 mai 2024
RIBREAU Emilio	28 juillet 2024
LARGETEAU Marcelino	13 août 2024
GERBI Aimé	12 novembre 2024



Carnet 2024





DE JESUS PEREIRA Micaéla

**GUERRAB** Mia

**GUETAT** Léonore

### **MARIAGE**

LARDENOIS Alexandre et PRÉVOST Emilie	18 mai 2024
DORKELD Claude et RATRIQUE Sandrine	29 juin 2024
ROY Damien et QUÉLEN Sophie	14 septembre 2024
GACHET Jérôme et HASTREMENT Patricia	14 septembre 2024









HASTREMENT Patricia

PRÉVOST Emilie

**QUÉLEN Sophie** 

### **DÉCÈS**

POUPIN Solange	13 janvier 2024
BRACHTENDORF Barbara	20 février 2024
POUPIN Isabelle	22 février 2024
SMITH Cynthia	7 juin 2024
FILIPPINI Chantal	23 juin 2024
BRIAT Roger	24 août 2024
CORNU Raymonde	24 août 2024
MITARD Suzanne	30 août 2024
DARDENNE Eric	01 octobre 2024
FAVIER Monique	19 octobre 2024



# Ca s'est passé

### **16 DÉCEMBRE 2023**



Un repas animé a été offert par la Municipalité à tous nos Aînés de la commune.

### **22 DÉCEMBRE 2023**



Une balade en calèche avec le Père Noël a été très appréciée des élèves de l'Ecole Maro Vidua, ils ont pu également se faire maquiller et s'amuser dans la structure gonflable. Ces animations ont été proposées durant toute la journée.

### **22 DÉCEMBRE 2023**



En soirée, les élèves de l'Ecole Maro Vidua ont présenté un spectacle à leurs parents, puis s'en est suivi d'un apéritif offert par la Municipalité.

### **13 JANVIER 2024**



Monsieur le Maire et ses conseillers ont souhaité leurs bons vœux pour cette nouvelle année 2024 à la salle Jean-Louis Ripaud aux nombreux Merventais présents. Un apéritif a ensuite été offert.

### **18 FÉVRIER 2024**





La Communauté de commune du Pays de Fontenay-Vendée a organisé un spectacle gratuit, dans le cadre du festival « Rendez-vous contes! » à la salle Jean-Louis Ripaud pour les enfants entre 6 mois et 5 ans; animation très appréciée par tous.

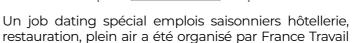
### **28 FÉVRIER 2024**



Un bal dansant animé par l'orchestre « Calypso » a été organisé par l'association gym « La Détente » qui a réuni de nombreuses personnes.

### **29 FÉVRIER 2024**





## 19 AVRIL 2024

de Fontenay le Comte.



Une belle journée ensoleillée a permis aux enfants déguisés de l'Ecole Maro Vidua de défiler et de danser dans le bourg pour le traditionnel carnaval. Un goûter a été offert par le Comité des Parents d'Élèves.

### 04 MAI 2024



Perrure en Fête a fêté ses 20 ans ! Pour ce faire, de nombreux artisans/producteurs locaux, food-truck/bar, musique... étaient présents pour passer une agréable journée.

### 08 MAI 2024



La cérémonie commémorative a eu lieu au Monument aux Morts organisée par l'Association des Anciens Combattants. Un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à la fin de la cérémonie.

### 27 JUIN 2024



Un spectacle de cirque gratuit a été organisé par l'Ecole Maro Vidua dans la salle Jean-Ripaud. Louis Cette animation a plus à petits et grands.

# Ça s'est passé

## LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ 2024

28 JUIN 2024 Fête de la musique











**13 JUILLET 2024** Feu d'artifice Mervent la Vénitienne











# Ça s'est passé

### **16 JUILLET ET 06 AOÜT 2024**

### **Nicolas BIROCHEAU**

- Spectacle de magie et mentalisme



**19 JUILLET ET 09 AOÛT 2024** 

**Musintimi - Monsieur et Madame RENDU Mervent Cordes - Christa et Philomène** LAURENÇON





21 JUILLET 2024

Marie-Gabrielle GIROIRE – Lecture Musicale





**24 JUILLET ET 21 AOÛT 2024** Christophe BRONDY - Le Retour de Mélusine!



**26 JUILLET 2024** 

**Groupe Folklorique Britannique** 



**30 JUILLET ET 13 AOÛT 2024** Country



18 AOÛT 2024

Duo piano-voix - Manon BOUTHIAUX, chanteuse et Michel DUVET, musicien professionnel



# Ça s'est passé

### 18 AOÛT 2024



Tous les ans, une cérémonie commémorative a lieu à la Stèle des Martyrs avec dépôt de gerbes, suivie d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.

### **21 SEPTEMBRE 2024**



A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Château de la Citardière a ouvert ses portes. Des visites ont pu être organisées, un marché de créateurs s'est tenu dans le parc et des structures gonflables étaient également présentes. Un point bar/restauration a été mis en place pour pouvoir se restaurer ou discuter autour d'un verre.

### **27 SEPTEMBRE 2024**



Un marché fermier a été organisé par le Comité des Parents d'Elèves de Mervent, les élèves du lycée Bel Air de Fontenay le Comte et les Fromages de Perrure. De nombreux visiteurs ont pu acheter des produits locaux, voir la traite des chèvres, visiter la brasserie l'Asphodèle et se restaurer en musique.

### **05 AU 11 OCTOBRE 2024**



Comme l'année dernière, la commune a mis en place un balisage fléché pour un parcours de 5 km dans le cadre de la Ligue contre le cancer du sein. Une décoration rose a été installée en place dans le bourg. La commission souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont aidé à l'élaboration des fleurs.

### **06 OCTOBRE 2024**



Pour ses 5 ans, la commune a organisé une marche d'anniversaire. De nombreux marcheurs étaient présents. Une petite collation a été offerte en fin de parcours.

### **11 OCTOBRE 2024**



La commission animation communale a invité toutes les personnes qui ont aidé à la mise en place et au bon déroulement des festivités de la fête de la musique et du 13 juillet. La soirée s'est terminée par un moment convivial.

### **13 OCTOBRE 2024**



L'Association Chataigneraie Mervent Vendée Triathlon a organisé un cross duathlon VTT/Gravel qui comportait plusieurs parcours pour adultes et enfants.

### **30 OCTOBRE 2024**



Pour le lancement de l'Heure Civique, la Municipalité a organisé une réunion publique qui a eu lieu au sein de la mairie en présence de Madame RIVIERE Isabelle, vice-présidente du Conseil Départemental et maire de Treize-Septiers qui est à l'origine de ce projet, de Monsieur le Maire de Mervent et des maires avoisinants. Ce fût un franc succès.

### **11 NOVEMBRE 2024**



La cérémonie commémorative a eu lieu au Square, près de l'église, et au Monument aux Morts, organisée par l'Association des Anciens Combattants. Suivi d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

### **NOVEMBRE 2024**





L'association le théâtre Merventais a donné 6 représentations dans la salle Jean-Louis Ripaud de la pièce « A I hôtel enc' hanté ». Un chèque de 1000 € a été remis à l'association ACLMSV Mucoviscidose le 22 novembre.



**FLEURISTE - FLEURS & THÉ** 



**HÔTEL ET GARDERIE POUR CHIEN -**LA BANDE À LOULOU



**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE -GÉLEC SERVICES** 



**RÉNOVATION ET DÉCORATION INTÉRIEURES - ALE SOS MULTISERVICES** 



**GÎTE DE L'ARBRE DORT** 



**INSTITUT DE BEAUTÉ** - EM ET VOUS



**OSTÉOPATHE D.O.** - CLAIRE ROYER



**TRICO PIGMENTATION** LA SOLUTION CAPILLAIRE - BARBARA BARDON

Devenir propriétaire?

Terrain à partir de

35 000€\* pour une superficie

de 576m<sup>2</sup>



NATURE & RÉSIDENCE Habitat

## LES HAUTS DE MERVENT **MERVENT (85200)**



Terrains de 576 À 2 195 m<sup>2</sup>

Idéalement situé aux portes de Fontenay le Comte et bénéficiant de toutes les commodités, écoles, commerces, transports, ce lotissement de 38 parcelles bénéficie d'un cadre naturel surplombant les rivières de la Mère et la Vendée.

Ces terrains, libres de constructeur, n'attendent plus que votre projet d'habitation!

06 64 63 58 62 CONTACT@NATUREETRESIDENCE.COM

WWW.NATUREETRESIDENCEHABITAT.COM

**NATURE & RÉSIDENCE** 



### **HÉBERGEMENTS**

### **CAMPINGS**

Camping de « La Joletière » La Joletière \$ 02.51.00.26.87

Camping « Les Amis de la Forêt »
129, Route de la Bironnière
\$ 02 51 00 26 29

Camping de la Grande Perrure La Grande Perrure \$\cdot 06.75.14.13.08

### **GÎTES RURAUX**

Gîte de la Croisée des Chemins M et Mme MOREAU Christophe Rue de la Chalanderie \$ 02.51.00.08.46

*Un gîte au bord de l'eau* Mme BELY Laëtitia

Lieu-Dit Diet \$ 06 89 87 40 26

### L'Eden de la Haute Forêt

M et Mme JARRY Frédéric 253 Route de la Haute Forêt 06.26.87.00.32

### La Villa du Tan

Mme PENOT Claudie 1 Rue du Moulin à Tan 4 06.26.91.54.83

Gîte pour 5 personnes Mme PATARIN

Route de la Bironnière 02.51.00.22.10

L'Ermitage de Pierre-Brune

Mme MECHINEAU Marie Pierre Brune • 06.82.91.35.64

### Gîte de la Vallée

Mme ROBERGE Raphaëlle 32 Rue de la Vallée \$\cup\$06.10.38.34.63

Les Cèdres de Mervent Mme SEGUIN Angélique

3 Saint-Thomas **\** 06.73.51.34.46

Gîte de la Cornelière

Famille AUGUIN
9 Lieu-dit La Cornelière
C06.81.41.96.24 / 06.63.87.35.56

Le Gîte de l'Arbre Dort

Mme LEON Patricia M. RAPILLY Jérôme 41 La Joletière \$\cdot 06.27.86.37.62 \section 06.16.89.00.09

Le Château de la Citardière

Mr et Mme CHAUVIN Pierre Chemin de Chantoizeau \$ 02.51.51.40.09

Gîte 3 chambres

Mr et Mme PINAT 21 La Chopinière 4 06.73.87.25.52

### **RESTAURATIONS - BARS**

Restaurant « La Joletière » La Joletière

**L**a Joietiere **.** 02.51.00.21.04

Restaurant « Le Chill Out »

Route Touristique C02.51.50.52.26

Resto-bar « L'Etape »

41 La Joletière **\** 06.16.89.00.09

Snack « Désiré Frisque » 23 Route du Lac

**\** 06.15.71.21.29

Snack-Bar « Le Panoramique »

Pierre Brune 02.51.00.20.18

Ouvert uniquement en Juillet et Août

### SERVICES

### DÉMÉNAGEMENT

Débarras Express La Jamonière \$ 06.07.32.58.26

### **TRADUCTION**

Mr Mc Gregor Ian
La Logette
Co.51.53.82.55

**L** 06.66.54.16.34

*Mme Dupont Elodie* 166 Route de la Bironnière

### LOISIRS

Base de Loisirs

150 Route Touristique 02.51.00.22.13

Parc d'attractions de Pierre Brune
Pierre Brune

↓ 02.51.00.20.18

Natur'Zoo de Mervent Le Gros Roc

**C** 02.51.00.07.59

Vendée Tout Terrain (location de vélos) 41 La Joletière

**\( 06.16.89.00.09** 

# LOCATIONS POUR ÉVENEMENTS

### SALLE DE PRESTIGE

Le Château de la Citardière Chemin du Chantoizeau \$\ 02.51.51.40.09

### SALLE PRIVÉE (hors mariage)

Le Panoramique de Pierre Brune
Pierre Brune

\$\ 02.51.00.20.18\$

### **ENTREPRISES**

### AGENCE IMMOBILIÈRE

Mandataire Immobilier – Mr Sabouraud Damien 239 Route Touristique \$\colon\cdot6.17.35.73.93\$

### ABATTAGE - DEBARDAGE

Bema - Biovalo 106 route de la Bironnière **↓** 02.51.51.99.70

CHAUFFAGE – PLOMBERIE – ÉLECTRICITÉ – ZINGUERIE – ÉNERGIES RENOUVELABLES

SARL ADG Dumaine Gachignard 40 Route de L'Ardiller 02.51.00.27.44

### Mr ROBIN Steve

Route du Lac • 06.71.03.30.83

Gélec Services 69 Route du Lac \$ 07.82.82.68.26

Vidi Vici (Électricité Marine & Industrielle) La Basse Clavelière • 06.20.13.69.77

### **GARAGE - CARROSSERIE**

Re-Cars

12 Bis Route de L'Ardiller • 07.86.50.39.46

Général Repairs

Route de la Haute Forêt • 06.19.04.11.72

SARL Garage de la Forêt 34 Route du Lac \$ 02.51.00.20.33

### DÉCORATION – GRAVURE – PEINTURE - CIRE

Mme DIOT Jacqueline

4 Rue du Moulin à Tan – Les Loges C02.51.00.24.86

Le Cabinet de Cire

www.lecabinetdecire.fr lecabinetdecire@hotmail.com

Kréalaine

Krealaine

@ krealaine@gmail.com

ALE S.O.S MULTISERVICES ale.multiservices85@gmail.com \ 06.38.10.52.27

### DÉPANNAGE VOLETS ROULANTS

Mr Ozanon Damien Route du pont Barrot \$\colon\$06.09.63.67.48

### ÉVÈNEMENTIEL

Mr BELOUIN Jacky Location de matériel de réception \$\colon\$ 06.35.90.23.83

# INGENIEUR ARBORISTE CONSEIL

A comme Arbre

www.AcommeArbre.fr **\** 06.15.58.46.56

### **MENUISERIE – CHARPENTE**

Mr Fort Sylvain Saint-Thomas \$\mathcal{0}2.51.00.22.29\$

Coudronnière S.A.S
91 Route de la Bironnière
C02.51.00.01.01

### **PAYSAGISTE**

Paysage Sympa
101 Route de la Bironnière
C02.51.00.02.21

### **SALON DE TATOUAGE**

Encré

96 Route du Pont du Nay • 06.13.53.82.74

### TAXI

Taxi Spennato Dany
90 Route de la Bironnière
02.51.00.20.34

### TRANSPORTS FORESTIERS

Transports Naulleau 104 Route de la Bironnière **C** 02.51.00.22.47

### COMMERCES

### **ALIMENTATION**

**Coop** 11 Place du Hérault **\** 07.66.32.26.84

# BOIS DE CHAUFFAGE ET SCIAGE CHARPENTE

TBSF - Nicolas Mathé Le Nay C 06.35.30.06.76

### BRASSERIE

L'Asphodèle

18 Lieu-Dit La Grande Perrure 06.75.14.13.08

### COIFFURE / ESTHETIQUE

L'Atelier d'Alexandra 11 Place du Héraut \$ 02.51.00.01.00

Em et vous

9 Place du Héraut • 09.82.68.03.61

Barbara Dermographe / Tricopigmentation Vendée 9 Place du Héraut \$ 06.66.24.67.39

### **FLEURISTE**

Fleurs & Thé
7 Rue de l'Eglise
07.67.22.26.69

# HOTEL ET GARDERIE POUR CHIENS

La bande à Loulou 154 Route du Pont du Nay \$ 06.75.35.11.65

### **TISSUS**

Maison du Rideau 85 Route du Lac \$ 06.17.31.91.56

Une Pat sur un Fil 55 La Renaudière 09.65.20.08.04

### **TRAITEUR**

L'Atelier Désiré Frisque 23 Route du Lac \$\colon\$06.15.71.21.29

### VENTE DE FROMAGE DE CHÈVRE

EARL Fromage de Perrure 6 La Grande Perrure \$ 09.72.31.22.89

